



Ministère de l'Emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

Ministère de la Santé
et des Solidarités



Études et Résultats



N° 459 • janvier 2006

Menée au 1^{er} semestre 2003, une enquête réalisée auprès d'un échantillon de 2 614 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) a permis d'observer dans quelle mesure l'aide des professionnels venait compléter ou alléger celle des proches. L'APA a ainsi entraîné une plus grande mixité des aides reçues par les personnes âgées, sans réduire pour autant la contribution de l'entourage. 75% des bénéficiaires de l'APA restent aidés par leurs proches, avec un investissement horaire en moyenne deux fois supérieur à celui des intervenants professionnels.

Cette aide repose très fréquemment sur un aidant unique (71%), le plus souvent le conjoint, et sur les femmes (pour six bénéficiaires sur dix).

L'aide de l'entourage apparaît plus diffuse que celle des professionnels, qui se polarise sur les tâches ménagères, la toilette et l'habillage. À part pour les activités ménagères, l'APA semble donc avoir peu modifié l'intervention des proches, à qui revient toujours la coordination de l'ensemble des tâches de la vie quotidienne.

Les effets de l'Allocation personnalisée d'autonomie sur l'aide dispensée aux personnes âgées

L'implication des familles est souvent nécessaire pour soutenir à domicile les personnes âgées dont l'avancée en âge se traduit par une augmentation des incapacités. Plusieurs dispositifs nationaux se sont succédés pour permettre aux personnes âgées de bénéficier d'une aide dans les actes de la vie quotidienne. L'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002¹, permet ainsi la prise en charge partielle des aides humaines, des aides techniques ou des aménagements du logement. Elle s'adresse aux personnes d'au moins 60 ans, reconnues dépendantes au sens des Gir 1 à 4 de la grille AGGIR (encadrés 1 et 2).

Ségolène PETITE

Université de Lille 3
Gracc

Amandine WEBER

Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement
Ministère de la Santé et des solidarités
Drees

1. Les politiques récentes en matière de prise en charge de la dépendance des personnes âgées et de soutien à domicile se sont concrétisées par la mise en place de l'Actp (Allocation compensatrice pour tierce personne) jusqu'en 1997, de la Psd (Prestation spécifique dépendance, 1997-2001) et enfin de l'Apa (depuis janvier 2002).



E•1

Définition des groupes iso-ressources de la grille AGGIR

La grille Aggir (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) évalue la dépendance des personnes âgées en termes de niveau de demande de soins requis (appelé Groupe Iso-Ressource (GIR)). Elle s'appuie sur le constat des activités ou gestes de la vie quotidienne que la personne est en mesure ou non d'effectuer. La grille comporte 10 items ou « variables discriminantes » (la cohérence, l'orientation, la toilette, l'habillement, l'alimentation, l'élimination urinaire et fécale, les transferts, les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du logement et la communication à distance). Un algorithme classe, à partir des combinaisons de réponse, les personnes âgées en six niveaux de perte d'autonomie :

- Le GIR 1 comprend les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, nécessitant une présence continue d'intervenants.
- Le GIR 2 est composé de deux sous-groupes : d'une part, les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui conservent leurs capacités motrices.
- Le GIR 3 regroupe les personnes ayant conservé leur autonomie mentale et, partiellement, leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.
- Le GIR 4 comprend les personnes qui ne peuvent pas se lever seules mais qui, une fois debout, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillement.
- Le GIR 5 est composé des personnes qui sont capables de s'alimenter, s'habiller et se déplacer seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.
- Le GIR 6 regroupe les personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes discriminants de la vie quotidienne.

E•2

Le profil des bénéficiaires de l'Apa

7% des bénéficiaires de l'Apa sont en Gir 1, 26% en Gir 2, 25% en Gir 3 et 42% en Gir 4. Ils sont en moyenne âgés de 83 ans ; 84% d'entre eux ont au moins 75 ans. Sept bénéficiaires sur dix sont des femmes. 56% sont veufs et 36% sont mariés. Dans neuf cas sur dix, les bénéficiaires ont un enfant vivant au moment de l'enquête ; ils ont en moyenne trois enfants et six petits-enfants.

43% des bénéficiaires vivent seuls. 85% d'entre eux sont veufs et 84% d'entre eux ont au moins un enfant vivant au moment de l'enquête. Seuls 7% des bénéficiaires de l'Apa vivent seul et sans descendance. 41% des bénéficiaires vivent chez eux avec d'autres personnes, le plus souvent avec leur conjoint. Enfin, 16% des bénéficiaires vivent chez un tiers (enfant, membres d'une famille d'accueil...) ; ce mode de vie est plus développé chez les personnes veuves et chez celles dont la dépendance est plus sévère.

E•3

L'enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa

Réalisée au cours du premier semestre 2003, l'enquête porte sur un échantillon de 2 614 bénéficiaires de l'Apa à domicile en novembre 2002, répartis dans 18 départements représentatifs de la situation des personnes âgées dites dépendantes au plan national.

L'échantillon est issu des fichiers d'allocation des Conseils généraux, lesquels ont également participé à l'enquête en renseignant deux volets du questionnaire : le premier porte sur les données administratives concernant l'allocation attribuée, le deuxième renseigne pour chaque bénéficiaire les items de la grille AGGIR. Le troisième volet a été mené en face-à-face auprès des bénéficiaires de l'Apa ou de leurs proches. Il porte sur le ménage du bénéficiaire, sur les démarches administratives relatives à l'obtention de l'allocation, sur l'évolution de la situation du bénéficiaire à la suite de l'attribution de l'Apa, tant sur le plan de l'aide de l'entourage, de l'aide des professionnels que des modifications du cadre de vie. Enfin, il enregistre l'appréciation du bénéficiaire à l'égard de l'Apa.

Un an après la mise en place de cette allocation – fin 2002 – une enquête, menée auprès de 2 614 bénéficiaires (encadré 3), a eu pour objet d'évaluer ses effets sur les conditions de vie des personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile. Elle permet notamment d'appréhender dans quelle mesure la charge pesant sur les proches peut être soulagée grâce à l'attribution de l'Apa.

Trois bénéficiaires sur quatre sont aidés par au moins une personne de leur entourage

75% des bénéficiaires de l'Apa sont aidés par au moins un proche ; 68% reçoivent une aide mixte provenant à la fois de leur entourage et de professionnels (encadrés 4 et 5). L'aide mixte s'avère en général d'autant plus nécessaire lorsque le niveau de dépendance s'élève. L'aide unique dispensée par les professionnels ne concerne qu'un quart des bénéficiaires et un peu plus souvent des personnes modérément dépendantes (Gir 3 ou 4) (tableau 1). 7% reçoivent uniquement l'aide de leurs proches. Le niveau de dépendance des personnes qui ne bénéficient pas de l'aide de professionnels, alors qu'elles perçoivent l'Apa, est plutôt modéré puisqu'elles sont plus fréquemment classées en Gir 4. Il s'agit davantage de personnes qui rémunèrent un de leurs proches dans le cadre de l'Apa plutôt que de personnes qui recourent exclusivement à une aide technique ou à un aménagement du logement.

Lorsqu'ils sont aidés par au moins un proche, les bénéficiaires de l'Apa le sont dans 71% des cas par un aidant unique et dans 20% des cas par deux aidants (tableau 2). L'aide repose sur une seule personne, quelle que soit le type du ménage où vit la personne âgée et quel que soit son degré de dépendance.

Quand les bénéficiaires sont aidés par une seule personne de leur entourage, les principaux intervenants sont les enfants (53% des cas), le conjoint (26%) ou les beaux-enfants (7%). Les conjoints sont les premiers à intervenir lorsque le bénéficiaire vit en couple, les enfants et beaux-enfants prenant le relais en cas de décès du conjoint ou de séparation. Les rares situations où les

bénéficiaires sont soutenus par une autre personne de leur entourage (petits-enfants, frère ou sœur, ami ou voisin) concernent essentiellement ceux qui n'ont ni conjoint, ni enfants encore vivants. Les aidants uniques sont principalement des femmes, surtout lorsqu'il s'agit des enfants et des beaux-enfants.

Quand les bénéficiaires sont aidés par deux proches, il s'agit dans 57% des cas de deux enfants ou d'un enfant et d'un bel-enfant et souvent de personnes qui ne vivent plus en couple. Le conjoint s'associe à l'un de ses enfants dans deux cas sur dix. L'aide repose en tout état de cause très souvent sur les femmes : dans 59% des cas, une femme et un homme interviennent conjointement et dans 28% il s'agit de deux femmes. La mixité est surtout très fréquente quand un enfant et un bel-enfant interviennent ensemble ; elle est plus rare lorsqu'il s'agit de deux enfants.

Neuf bénéficiaires sur dix déclarent avoir recours à une « aide à domicile »² ...

Le recours aux professionnels se diversifie à mesure que les difficultés de santé se répercutent dans la vie quotidienne. Les bénéficiaires de l'Apa déclarent

plus souvent recevoir l'aide de professionnels soignants (infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes) lorsque leur niveau de dépendance s'élève. Ainsi, six bénéficiaires sur dix classés en Gir 1 recourent à une infirmière ou à un service de soins infirmiers alors que c'est le cas de trois bénéficiaires sur dix classés en Gir 4. À l'inverse, le recours déclaré à une « aide à domicile » est un peu plus fort chez les personnes classées en Gir 4 (tableau 3).

L'aide de l'entourage est en volume deux fois supérieure à celle des professionnels

Le volume d'aide déclaré par les bénéficiaires de l'Apa³ diffère selon l'origine de l'aide. En moyenne et par jour, ils déclarent être aidés 5h10 lorsqu'ils reçoivent uniquement l'aide de leur entourage et trois fois moins (1h50) lorsqu'ils reçoivent seulement l'aide de professionnels. L'intervention

T • 01 type d'aides reçues par les bénéficiaires de l'Apa (en %)

	aide de l'entourage	aide des professionnels	aide mixte
Gir 1	6	16	78
Gir 2	5	20	75
Gir 3	6	26	68
Gir 4	8	28	64
Ensemble	7	25	68

Champ : les bénéficiaires recevant actuellement une aide humaine (de la part de professionnels ou/et de l'entourage).

Lecture : 6% des bénéficiaires de l'Apa en Gir 1 reçoivent l'aide unique de leur entourage, 16% d'entre eux l'aide des professionnels et enfin 78% d'entre eux ont recours aux deux sources d'aide.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003.

E • 4

Les tâches de la vie quotidienne comme indicateur de l'évolution de l'aide

L'évolution de l'aide globale est appréhendée à partir de l'existence ou non d'activités pour lesquelles les personnes âgées sont aidées dans les actes de la vie quotidienne. L'étude s'appuie ainsi sur treize tâches effectuées par l'entourage et par les professionnels, avant et depuis l'attribution de l'Apa. Ces activités pour sont les suivantes :

- la toilette ;
- l'habillage ;
- aller aux toilettes ;
- préparer des repas ;
- aider à la prise des repas ;
- aider à se déplacer dans le logement ;
- aider pour sortir du lit ou se coucher ;
- faire le ménage, la vaisselle ;
- assurer la surveillance, la présence ;
- accompagner le bénéficiaire pour les visites chez le médecin ou s'occuper des problèmes de santé ;
- gérer le budget, s'occuper des papiers et des démarches administratives ;
- faire les courses, pour l'achat des médicaments ;
- accompagner le bénéficiaire pour les loisirs.

L'ampleur de l'intervention est mesurée à partir du type et du nombre de tâches, ainsi que du volume horaire de l'aide prodiguée aux bénéficiaires de l'Apa.

Les résultats de la comparaison temporelle sont à relativiser pour deux raisons : d'une part, les bénéficiaires faisant appel à leur mémoire, leurs réponses sont parfois approximatives ; d'autre part, certaines informations sont manquantes (comme l'histoire familiale et professionnelle des aidants, l'état de leurs relations avec les bénéficiaires de l'Apa, ou encore l'état de santé et les conditions de vie des bénéficiaires).

2. La distinction effectuée par les bénéficiaires entre les aides à domicile et les aides ménagères ne recouvre pas nécessairement les dénominations de métiers, tels qu'ils sont définis à travers les efforts de professionnalisation ou par les dispositifs successifs des politiques sociales et d'emploi. Il est, en effet, vraisemblable que des activités communes soient attribuées par les personnes âgées sous différents noms de métiers. En particulier, le terme « d'aide ménagère » ou « auxiliaire de vie » peut désigner des aides à domicile intervenant principalement pour réaliser le même contenu d'activité (toilette, habillage, ménage...).

3. La mesure du volume de l'aide apportée par l'entourage et les professionnels à une date donnée (au premier semestre 2003) s'appuie sur les déclarations des bénéficiaires et non sur un relevé exhaustif du calendrier de l'aide apportée sans qu'il soit possible de distinguer le temps consacré à la présence ou surveillance du temps d'aide « matérielle ».

T
• 02 provenance de l'aide de l'entourage selon le mode de vie (%)

	Répartition selon le type d'aidant	% d'aidante(s)	répartition au sein des configurations des personnes qui vivent en couple (%)	répartition au sein des configurations des personnes qui ne vivent pas en couple (%)	répartition au sein des configurations des personnes qui ont encore au moins un enfant vivant (%)*
Configuration : un aidant unique (71%)					
<i>un enfant</i>	53%	dont 69% de filles	25%	70%	59%
<i>un conjoint</i>	26%	dont 47% de conjointes	66%	0%	26%
<i>un beau-fils ou une belle-fille</i>	7%	dont 84 % de belles-filles	3%	10%	7%
<i>autre configuration</i>	14%	dont 75% de femmes	6%	20%	8%
Ensemble des bénéficiaires aidés par un membre de leur entourage	100%	dont 64% de femmes	100%	100%	100%
Configuration : deux aidants (20%)					
<i>un enfant et un bel enfant</i>	29%	dont 50% de filles dont 40% de belles-filles dont 5% de configurations exclusivement féminines	6%	42%	31%
<i>deux enfants</i>	28%	dont 66% de filles dont 45% de configurations exclusivement féminines	17%	33%	29%
<i>un conjoint et un enfant</i>	18%	dont 54% de conjointes dont 60% de filles dont 26% de configurations exclusivement féminines	49%	0%	19%
<i>autre configuration</i>	25%	dont 62% de femmes dont 37% de configurations exclusivement féminines	28%	25%	21%
Ensemble des bénéficiaires aidés par deux membres de l'entourage	100%	dont 59% de femmes dont 28% de configurations exclusivement féminines	100%	100%	100%

Lecture : 71% des bénéficiaires reçoivent l'aide d'une seule personne de leur entourage ; pour 53% d'entre eux, l'aide provient uniquement d'un enfant, qui dans 69% des cas est une fille. Ils représentent 25% des personnes ayant un seul aidant et vivant en couple, contre 70% des personnes ayant un seul aidant et qui ne vivent pas en couple.
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

4

commune des professionnels et des proches réduit faiblement les interventions de chacun, puisque les professionnels interviennent alors en moyenne 1h40 par jour et l'entourage 4h10 (tableau 4). Toutes choses égales par ailleurs, le nombre d'heures d'aide dont disposent les bénéficiaires de l'Apa croît à mesure que leur dépendance s'élève et ce quelle que soit l'origine de l'aide (encadré 6).

Les personnes qui vivent seules déclarent être moins aidées que les

autres : en moyenne 2H45 contre 5H15 pour celles qui vivent chez elles avec d'autres personnes et 6H50 pour celles qui vivent chez un tiers ou dans un foyer logement. Toutes choses égales par ailleurs, le fait que l'aide provienne d'un proche cohabitant semble jouer favorablement sur le volume d'aide reçue de la part de l'entourage. Le volume d'aide apporté par les proches apparaît à cet égard bien supérieur à celui fourni par des professionnels, hormis lorsque les

bénéficiaires vivent seuls et qu'ils reçoivent une aide mixte.

Un investissement très important des conjoints et des femmes de la famille

Alors qu'en moyenne le volume quotidien d'aide est de 5h00 pour les bénéficiaires recevant le soutien d'une seule personne, il atteint 8h30 quand ils sont aidés par leur conjoint (tableau 5). L'investissement des conjoints, parta-

geant la vie quotidienne des bénéficiaires, est donc massif et bien plus élevé que celui des enfants (3h50 en moyenne). En outre, le temps d'aide provenant des femmes intervenant seules – qu'elles soient épouses, filles ou encore belles-filles – est systématiquement plus important que celui des hommes ; les conjointes fournissent une aide en moyenne deux heures et demie supérieure à celle qu'apportent les conjoints et les filles de deux heures plus élevée que celle des fils.

Le volume d'aide ne croît pas par ailleurs en fonction du nombre de proches aidants ; au contraire il semble, toutes choses égales par ailleurs, diminuer (encadré 6). Les bénéficiaires de l'Apa aidés par une seule personne le sont ainsi deux fois plus que lorsqu'ils reçoivent l'aide de deux personnes (5h contre 2h30 par jour en moyenne) et ce même quand le conjoint intervient avec un tiers.

L'entourage intervient de manière plus diffuse que les professionnels

Comme cela apparaissait à travers les volumes d'aide dispensée, une forte complémentarité se dégage entre les activités effectuées par l'entourage de la personne âgée et par les professionnels qui interviennent auprès d'elles (graphiques 1a et 1b et encadré 5). Les principales aides que les bénéficiaires de l'Apa reçoivent de leur entourage sont les courses (63%), la gestion du budget et les démarches administratives (56%), la surveillance et la présence (52%) et enfin la préparation des repas (44%). Les aides prodiguées par les professionnels sont polarisées autour du noyau dur de tâches que sont le ménage et la vaisselle (81%), la toilette (61%) et l'habillage (50%).

Il apparaît à cet égard que l'entourage cumule plusieurs domaines d'intervention (graphique 2). Quand un proche se charge de la toilette, il accompagne la personne âgée en moyenne pour huit autres tâches de la vie quotidienne. En revanche, les professionnels qui s'occupent de la toilette d'une personne effectuent pour leur part cinq autres tâches. Ils n'interviennent *a contrario* dans la gestion du bud-

T • 03 taux de recours aux professionnels selon le degré de dépendance des bénéficiaires de l'Apa (%)

	Gir 1	Gir 2	Gir 3	Gir 4	Ensemble
service de portage des repas	4	4	6	7	6
aide soignante	21	19	15	5	12
kinésithérapeute	39	31	22	12	21
infirmier, service de soins infirmier	62	59	54	35	47
aide ménagère, aide à domicile, auxiliaire de vie sociale	81	82	87	89	86

Lecture : 21% des bénéficiaires de Gir 1 recourent à une aide soignante.
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003.

E • 5

Les aidants des bénéficiaires de l'Apa

Les aidants de l'entourage

Les aidants de l'entourage se définissent au-delà du réseau de parenté et comptent les amis, les voisins et la famille d'accueil. Il s'agit principalement des enfants (56% des aidants), quelquefois des conjoints (17%) et des beaux-enfants (11%). 62% sont des femmes et ils ont en moyenne 58 ans. 41% des aidants exercent un emploi, 40% sont retraités ou préretraités et 16% sont inactifs. Les hommes actifs travaillent dans neuf cas sur dix à temps plein alors que c'est le cas de trois femmes sur quatre. Les aidants familiaux, salariés dans le cadre de l'Apa, sont considérés dans l'étude comme aidants de l'entourage. Le salariat des aidants familiaux dans le cadre de l'Apa est peu développé : il ne concerne que 8% des bénéficiaires. Les principaux aidants salariés sont des femmes (dans 88% des cas), le plus souvent il s'agit d'un enfant (64%) ou d'un bel-enfant (20%).

Les aidants professionnels

L'enquête permet de savoir quels groupes professionnels interviennent auprès du bénéficiaire de l'Apa au moins une fois par mois, dans ou hors du cadre de l'allocation. Il s'agit d'infirmiers ou des services de soins infirmiers, d'aides-soignants, de kinésithérapeutes, d'aides à domicile, d'aides ménagères, d'auxiliaires de vie, de gardes à domicile, de veilleurs de nuit ou de personnels d'un service de portage de repas.

T • 04 nombre d'heures d'aide des professionnels et de l'entourage déclaré par les bénéficiaires de l'APA

	Nombre moyen d'heures d'aide à domicile fourni par l'entourage et les professionnels					Au moins une aide (100%)
	Aide exclusive de		Aide mixte (entourage et professionnels)			
	professionnels (33%)	l'entourage (4%)	Ensemble (63%)	Professionnels	Entourage	
Selon le mode de cohabitation						
Vivre seul	1h50	2h45	3h25	1h45	1h40	2h45
Vivre chez soi avec d'autres personnes	1h40	5h20	6h50	1h40	5h10	5h15
Vivre chez un tiers ou avec d'autres personnes dans un foyer logement	2h00	6h45	8h30	1h30	7h05	6h50
Selon le degré de dépendance						
GIR 1	2h30	6h40	8h55	1h20	6h15	7h15
GIR 2	2h25	7h40	7h30	2h10	5h20	5h50
GIR 3	1h55	4h40	6h20	1h45	4h30	4h50
GIR 4	1h20	4h10	3h30	1h00	2h30	2h50
Ensemble	1h50	5h10	5h45	1h40	4h10	4h30

Champ : Les bénéficiaires ayant estimé l'aide qu'ils reçoivent actuellement de la part de l'entourage ou des professionnels. La mesure du volume de l'aide apportée par l'entourage et les professionnels à une date donnée (au premier semestre 2003) repose sur les déclarations des bénéficiaires.

Lecture : En moyenne, les personnes âgées vivant seules déclarent être aidées 1H50 par jour lorsqu'elles sont aidées uniquement par des professionnels.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

T
• 05 nombre d'heures d'aide par jour décrites par les bénéficiaires de l'Apa
selon les configurations d'aide

	volume de l'aide			
	provenant de l'entourage	des femmes	des hommes	provenant des professionnels quand l'entourage intervient
configuration : un aidant unique (71%)				
un enfant	3h50	4h30	2h40	1h40
un conjoint	8h30	9h45	7h20	1h25
un bel-enfant	3h50	3h50	3h40	1h35
autres aidants	2h30	2h35	2h15	1h40
Ensemble	5h00	5h15	4h30	1h40
configuration : deux aidants (20%)				
un enfant et un bel enfant	4h25	-	-	1h50
deux enfants	1h30	-	-	1h50
un conjoint et un enfant	1h30	-	-	1h50
autres configurations	1h50	-	-	1h15
Ensemble	2h30	-	-	1h40

Lecture : Lorsqu'ils sont aidés par une seule personne de leur entourage, les bénéficiaires de l'Apa le sont pour 8H30 s'il s'agit du conjoint et 3H50 s'il s'agit d'un enfant.
Les volumes horaires n'ont pas été calculés selon le sexe des aidants dans le cas où les bénéficiaires reçoivent l'aide de deux personnes de leur entourage car les effectifs sont trop faibles.
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

alors que les enfants se consacrent aux tâches extérieures à la maison (en particulier les courses) et à la gestion du budget et des affaires administratives. Lorsque l'aide provient des enfants ou des beaux-enfants, les filles et les belles-filles assurent davantage les activités domestiques et celles qui touchent à l'intégrité physique de la personne (toilette, habillage...) alors que les fils et beaux-fils concentrent leurs efforts sur la présence et la surveillance, la gestion du budget de la personne âgée et les courses.

**Les effets de l'Apa :
une plus grande mixité de l'aide,
mais pas de retrait des aidants**

La mise en œuvre de l'Apa a permis à un nombre accru de personnes âgées de bénéficier de l'aide de professionnels et à d'autres de renforcer une aide mixte déjà existante. 93% des bénéficiaires de l'Apa déclarent ainsi recourir désormais à l'aide de professionnels contre 65% avant la mise en place du dispositif. Les obligations morales que sous-tendent les liens de parenté et l'histoire partagée entre les personnes conduisent à une forte stabilité de l'aide des proches. L'Apa semble ainsi avoir entraîné la mobilisation de professionnels, sans pour autant avoir réduit l'aide dispensée par l'entourage. Les proches se sont même parfois davantage impliqués avec la mise en place du dispositif : 13% des bénéficiaires qui recevaient uniquement une aide professionnelle avant l'Apa déclarent avoir vu leur entourage se mobiliser depuis.

Les évolutions sont néanmoins distinctes selon le niveau de dépendance des bénéficiaires (tableau 7). Avant la mise en place de l'Apa, sept bénéficiaires sur dix classés en Gir 1 à 3 recevaient une aide professionnelle avec ou

4. En partie du fait de la Prestation spécifique dépendance réservées aux personnes de Gir 1 à 3.

6

get et des démarches administratives de la personne âgée que lorsqu'ils assument déjà par ailleurs un grand nombre d'activités. Les professionnels exercent donc plutôt une intervention concentrée sur certaines activités précises, tandis que l'entourage intervient de façon plus diffuse pour l'ensemble des actes de la vie quotidienne.

**Les activités domestiques
restent quasi exclusivement
du domaine des femmes**

Quelles que soient les aides prodiguées par l'entourage, elles sont effectuées à plus des deux tiers par des femmes. Les activités domestiques (telles que le ménage, la vaisselle et l'aide à la toilette) restent ainsi quasi exclusivement le domaine des femmes. Les hommes s'investissent davantage dans les tâches administratives, la surveillan-

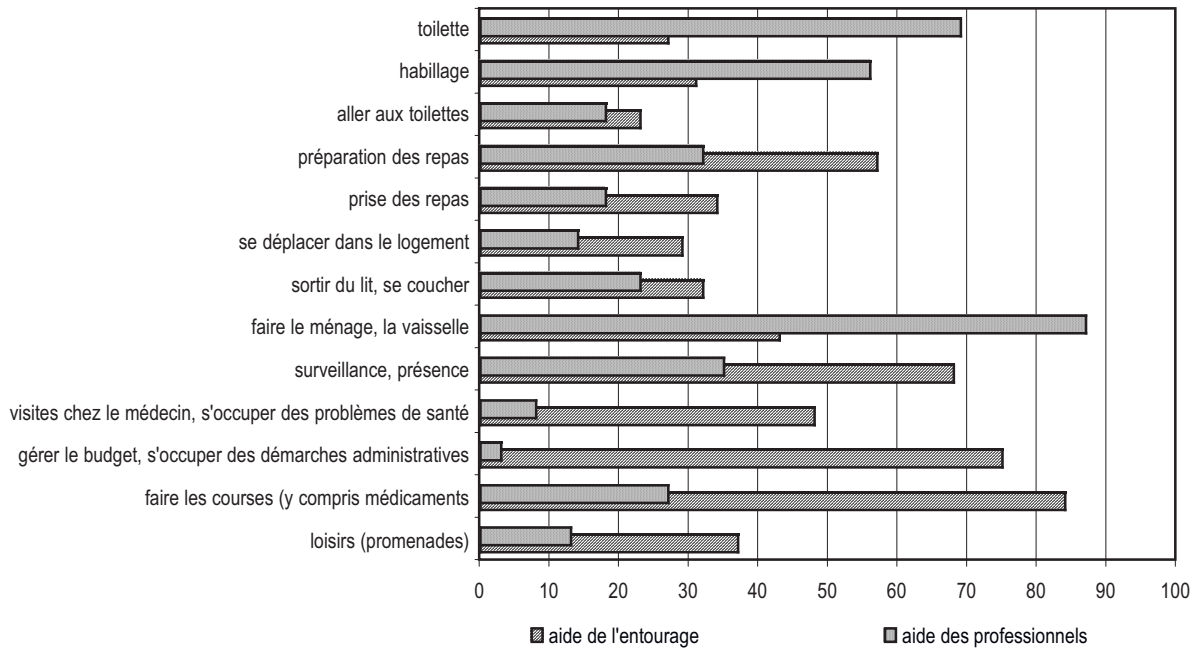
ce et la présence, ainsi que les activités qui demandent un effort physique (l'aide au déplacement) ou en lien avec l'extérieur du domicile (les courses).

Il en ressort une certaine spécialisation du travail des aidants de l'entourage en fonction de leur sexe et de leur place au sein de la parenté (tableau 6). Dans le cas où les aidants interviennent seuls, les conjoints – hommes et femmes – ainsi que les filles, se mobilisent facilement pour l'ensemble des tâches, contrairement aux fils qui s'investissent principalement pour deux types d'activités : les affaires administratives et les courses. Lorsqu'il y a deux aidants et que les conjoints sont présents, ces derniers se mobilisent pour tous les actes de la vie quotidienne. Les conjoints s'occupent principalement des activités associées à la sphère domestique et à l'intimité du corps

G
•01

part des bénéficiaires aidés pour une tâche selon la configuration d'aide (%)

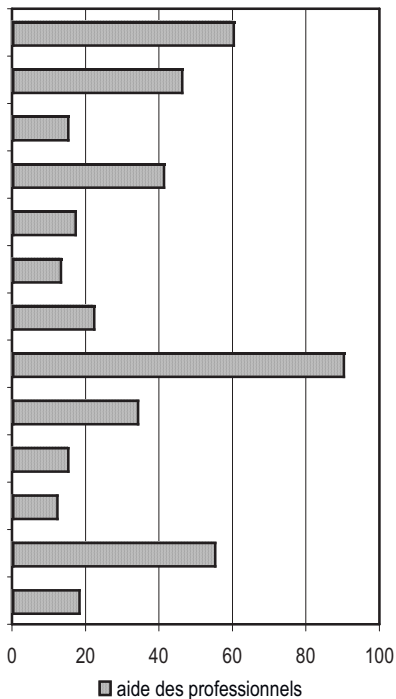
1a. une aide mixte



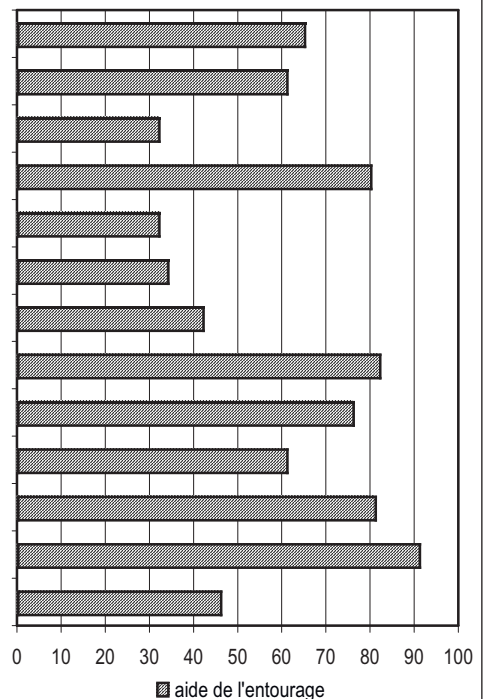
Lecture : Pour faire leur toilette et lorsqu'ils reçoivent l'aide conjointe des professionnels et de leur entourage, 27% des bénéficiaires de l'Apa reçoivent l'aide de ces derniers et 69% celle des professionnels.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

1b. une aide unique



- toilette
- habillage
- aller aux toilettes
- préparation des repas
- prise des repas
- se déplacer dans le logement
- sortir du lit, se coucher
- faire le ménage, la vaisselle
- surveillance, présence
- visites chez le médecin, s'occuper des problèmes de santé
- gérer le budget, s'occuper des démarches administratives
- faire les courses (y compris médicaments)
- loisirs (promenades)

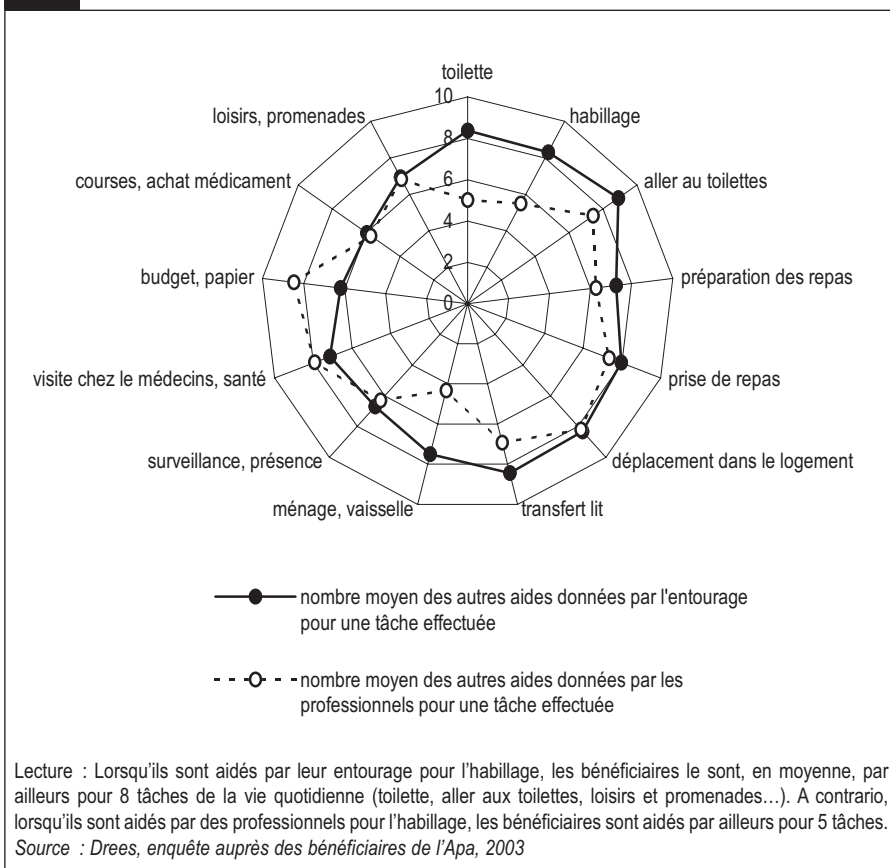


Lecture : 60% des bénéficiaires de l'Apa recevant l'aide unique des professionnels sont aidés pour la toilette

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

G
02

nombre moyen d'activités prises en charge par les aidants lorsqu'ils interviennent pour une tâche particulière



8

sans l'aide de leur entourage⁴, contre six sur dix parmi les personnes en Gir 4. Avec l'attribution de l'Apa, quasiment tous les bénéficiaires reçoivent désormais l'aide des professionnels mais ceux de Gir 1 à 3 connaissent plus fréquemment une situation d'aide mixte (72%) que celles classées en Gir 4 (63%).

Pour plus de huit bénéficiaires sur dix la mise en place de l'Apa n'a pas modifié les interventions des proches

L'aide de l'entourage apparaît très stable après la mise en place de l'Apa⁵, les activités effectuées par l'entourage demeurent identiques pour 83% des bénéficiaires (tableau 8). Cette stabilité s'observe de deux façons. Sept personnes sur dix sont accompagnées par leurs proches exactement pour les mêmes types d'activités. Il s'agit plus souvent de personnes classées en Gir 1 et Gir 2

et de personnes qui percevaient auparavant une autre prestation telle que la PED, la PSD ou l'ACTP (66%). Parallèlement, un quart des bénéficiaires ne recevaient et ne reçoivent toujours aucune aide de la part de l'entourage ; cette situation est plus fréquente chez les personnes classées en Gir 4 (28%).

Seuls 17% des bénéficiaires ont vu le contenu de l'aide fournie par leur entourage évoluer avec l'attribution de l'Apa. Pour la moitié d'entre eux, l'aide de l'entourage s'est accrue, pour un quart, elle s'est restreinte et pour un dernier quart, elle s'est transformée, les proches ayant substitué certaines tâches à d'autres qui ont disparues.

La diminution de l'aide de l'entourage concerne surtout les tâches ménagères

Bien que peu répandues, les transformations de l'aide de l'entourage por-

tent sur un ensemble de tâches spécifiques. Les courses, la gestion du budget et les démarches administratives, la préparation des repas ainsi que l'exercice d'une surveillance et d'une présence restent toujours assurées par les proches. La principale activité qui tend à être déléguée aux professionnels concerne l'accomplissement des tâches domestiques. L'Apa a en outre permis de renforcer l'investissement des professionnels autour de quelques activités comme la toilette et l'habillage.

Il semble exister un transfert de certaines tâches de l'entourage vers les professionnels, qui aboutit plus à une superposition et à une complémentarité des aides dispensées aux bénéficiaires de l'Apa plutôt qu'à une substitution. Le maintien de l'investissement des proches tient à la fois au dispositif lui-même et à la nature de certaines tâches, difficiles à déléguer. L'introduction d'un professionnel dans le foyer de la personne âgée suppose en effet qu'un proche l'accompagne dans l'intimité de son domicile et lui explique ses habitudes de vie. Enfin, le recours à un service d'aide à domicile ou à l'emploi direct induit un certain nombre de démarches administratives (contrôle des heures effectuées, établissement du contrat de travail, déclarations à l'URSSAF...), qui sont loin d'être toutes prises en charge par les institutions ou les associations, et renforcent au contraire l'implication des proches. ●

5. L'organisation du questionnement insiste dans un premier temps sur le contenu de l'aide que les bénéficiaires reçoivent maintenant puis dans un second temps sur le contenu de l'aide qu'ils recevaient auparavant. De ce fait, et sans qu'il soit possible d'en mesurer l'ampleur, l'enquête surestime sans doute l'aide reçue avant le bénéfice de l'Apa ; les personnes interrogées pouvant être amenés à assimiler le contenu de l'aide reçue auparavant de la part de l'entourage à celui qu'ils reçoivent actuellement. De même, l'enquête peut sous-estimer l'aide reçue de l'entourage avant l'attribution de l'Apa, notamment lorsque les proches n'aident plus.

T
•06 tâches effectuées par les aidants selon les configurations (%)

		toilette	habillement	aller aux toilettes	préparation des repas	prise de repas	déplacement dans le logement	transfert lit	ménage, vaisselle	surveillance, présence	visite chez le médecin, santé	budget, papier	courses, achat médicament	loisirs, promenades
Configuration 1 : un aidant unique														
filles	tâches effectuées par les filles	36	35	22	58	31	26	30	45	63	52	78	86	40
fils	tâches effectuées par le fils	5	10	10	28	15	15	13	13	44	33	65	69	26
conjoint	tâches effectuées par le conjoint	35	47	30	67	31	37	44	53	74	55	75	90	39
conjointe	tâches effectuées par la conjointe	50	54	38	95	58	38	52	73	85	56	79	85	42
Configuration 2 : deux enfants														
deux fils	tâches effectuées par les fils	25	29	18	36	25	25	32	36	57	25	50	64	25
deux filles	tâches effectuées par les filles	15	19	8	39	27	16	14	34	54	33	48	72	26
fils/fille :	tâches effectuées par le fils	0	4	4	22	17	13	13	20	57	20	65	56	20
	tâches effectuées par la fille	22	13	6	24	13	13	9	28	46	22	46	72	26
Configuration 3 : le conjoint et l'enfant														
conjoint/fille	tâches effectuées par le conjoint	23	18	41	50	36	45	23	27	59	50	59	59	32
	tâches effectuées par la fille	14	23	27	50	9	14	18	45	59	27	64	73	27
conjointe/fils	tâches effectuées par la conjointe	44	50	28	83	56	50	50	89	100	72	56	61	22
	tâches effectuées par le fils	11	22	17	11	17	33	22	11	50	33	44	72	50
conjointe/fille	tâches effectuées par la conjointe	53	53	12	94	53	35	41	82	82	41	65	76	41
	tâches effectuées par la fille	0	6	6	12	12	12	12	18	18	6	53	88	18
Configuration 4 : l'enfant et le bel-enfant														
fils/belle-fille	tâches effectuées par le fils	13	27	14	23	23	32	30	16	75	41	66	63	30
	tâches effectuées par la belle-fille	43	41	32	70	32	25	29	59	75	47	43	79	30
fille/beau-fils	tâches effectuées par la fille	56	50	38	82	56	50	52	62	90	70	72	84	40
	tâches effectuées par le beau-fils	4	2	4	14	14	24	26	6	68	24	46	54	16

Les configurations alliant un conjoint et un fils, une fille et une belle-fille, un fils et un beau-fils ont été supprimées parce qu'elles sont exceptionnelles.

Lecture : Les filles, quand elles interviennent seules, aident leur parent dans 36% des cas pour la toilette ; les conjointes aident leur époux une fois sur deux pour cette même tâche.

Champ : Bénéficiaires ayant les configurations d'aide de l'entourage les plus fréquemment observées (% des bénéficiaires).

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

T
•07 modification des sources d'aide avec l'attribution de l'Apa (%)

Avant l'attribution de l'Apa	Depuis l'attribution de l'Apa				
	Aide de l'entourage	Aide professionnelle	Aide mixte	Ensemble	
Chez les personnes de Gir 1,2 et 3					
Aucune aide	9	1	76	23	100
Aide de l'entourage	21	26	2	72	100
Aide professionnelle	16	0	87	13	100
Aide mixte	54	1	1	98	100
Ensemble	100	6	22	72	100
Chez les personnes de Gir 4					
Aucune aide	14	6	75	19	100
Aide de l'entourage	28	30	2	68	100
Aide professionnelle	20	0	83	17	100
Aide mixte	38	1	1	98	100
Ensemble	100	9	28	63	100

Lecture : 63% des bénéficiaires de Gir 4 reçoivent actuellement une aide mixte contre 72% des bénéficiaires de Gir 1, 2 ou 3.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

Les effets du mode de vie et de la dépendance sur le volume de l'aide reçue par les bénéficiaires de l'Apa

Une analyse de la variance permet de décomposer « toutes choses égales par ailleurs » le volume d'aide déclaré par les bénéficiaires de l'Apa. La situation de référence retenue est la plus fréquente : être une femme, être âgé d'au moins 85 ans, vivre seul, être classé en Gir 4, recourir à un service prestataire, être aidé dans son entourage par une seule personne, être aidé par un enfant, et être aidé par une aide à domicile¹ et par au moins un professionnel de santé au sens large (professionnels médicaux ou para-médicaux²).

En moyenne, le volume de l'aide de l'entourage est « toutes choses égales par ailleurs » significativement plus important à mesure que l'âge augmente et à mesure que la situation de dépendance, au sens de la grille Aggir, s'élève. Ce volume est également modulé en fonction des modes de vie et des configurations d'aide. Une femme possédant l'ensemble des caractéristiques de référence mais qui est hébergée chez d'autres personnes reçoit ainsi de l'entourage qua-

tre fois plus d'heures d'aide par mois qu'une femme vivant seule. Le modèle confirme par ailleurs l'investissement plus élevé des conjoints que des enfants. En outre, le volume d'aide, en moyenne et par mois, est nettement supérieur quand l'aidant est unique. Lorsque l'aide est plurielle, elle est en effet de moindre ampleur que lorsqu'elle repose sur un aidant unique.

La mobilisation de l'entourage est également modulée en fonction des professionnels qui interviennent à domicile. L'entourage s'investit à cet égard deux fois plus quand un professionnel de santé ou d'autres types de professionnels interviennent instaurant plutôt une complémentarité qu'une substitution entre les deux formes d'aide.

S'agissant de l'aide dispensée par les professionnels, la sévérité de la dépendance augmente également leur temps d'intervention. Par contre, le mode de vie ne semble pas l'influer de façon particulière. L'effet du statut des aides à domicile est quant à lui assez net : une personne recourant à un service mandataire ou à une aide à domicile en gré à gré déclare recevoir un volume d'aide supérieur que si elle recourait à un service prestataire. Par ailleurs, le volume d'aide que les bénéficiaires déclarent recevoir de professionnels est moindre lorsqu'il s'agit uniquement de professionnels de santé que lorsqu'il s'agit de l'intervention conjointe d'une aide à domicile et d'un professionnel de santé. Enfin, le volume de l'aide est supérieur quand il est combiné avec celui de l'entourage que lorsque le professionnel intervient seul auprès des bénéficiaires de l'Apa. Ce résultat déjà observé par ailleurs³ souligne donc que l'intervention des professionnels s'ajoute à celle de l'entourage et qu'elle est modulée si celui-ci intervient.

mesure des effets des caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires et de la configuration de leur aide sur le volume moyen mensuel de l'aide

	Effet sur le volume mensuel de l'aide	
	de l'entourage (1)	des professionnels (2)
Constante	22	18
Homme	n.s	n.s
Femme	Ref.	Ref.
60-74 ans	-33%	n.s
75-84 ans	-32%	n.s
85 ans ou plus	Ref.	Ref.
Vivre seul	Ref.	Ref.
Vivre chez soi avec d'autres personnes	46%	n.s
Vivre chez un tiers ou avec d'autres personnes dans un foyer logement	307%	n.s
Gir 1	111%	137%
Gir 2	86%	77%
Gir 3	50%	61%
Gir 4	Ref.	Ref.
Service prestataire	Ref.	Ref.
Service mandataire	n.s	75%
Service gré à gré	n.s	56%
Plusieurs formes de services	n.s	n.s
Un aidant de l'entourage	Ref.	Ref.
Plus d'un aidant	-52%	n.s
Enfant	Ref.	Ref.
Conjoint	454%	n.s
Bel - enfant	n.s	n.s
Autres	-39%	n.s
Aide à domicile et professionnel de santé	Ref.	Ref.
Aide à domicile uniquement	n.s	n.s
Professionnel de santé uniquement	85%	-70%
Autres configuration de l'aide professionnelle	111%	-72%
Aide mixte (entourage et professionnel)	Ref.	Ref.
Aide unique	n.s	-47%
R2 (3)	0,38	0,2

(1) Bénéficiaires recevant au moins l'aide de l'entourage.

(2) Bénéficiaires recevant au moins l'aide des professionnels.

(3) R2 représente le coefficient de détermination du modèle. Il résume la part de l'explication du modèle.

n.s : non significativement différent de la situation de référence, au seuil de 5%

Lecture : un bénéficiaire de l'Apa ayant les caractéristiques de référence (c'est-à-dire être une femme, âgée de 85 ans ou plus, ...) évalue son volume d'aide de l'entourage à 22 heures par mois. Une femme ayant entre 60 et 74 ans et ayant sinon les mêmes caractéristiques recevra 33% de moins qu'une femme de 85 ans ou plus.

Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003.

1. Le terme d'aide à domicile regroupe ici l'aide à domicile, l'aide ménagère et l'auxiliaire de vie.

2. Il s'agit des infirmier(s) ou service(s) de soins infirmiers ou d'une aide soignante ou d'un(e) kinésithérapeute ou d'un(e) ergothérapeute.

3. Blanche Le Bihan et Arnaud Campéon « La mise en œuvre des plans d'aide de l'Apa », rapport Drees 2004

T
•08 répartition des bénéficiaires
selon l'évolution de l'aide de leur entourage et leur degré de dépendance (%)

	Pas de changement : aucune aide de l'entourage	Pas de changement : mêmes tâches de l'entourage	Changement : tâches en plus	Changement : tâches en moins	Changement : tâches en plus et en moins	Ensemble
GIR 1	16	67	7	4	6	100
GIR 2	19	62	9	5	5	100
GIR 3	25	59	9	4	3	100
GIR 4	28	55	10	4	3	100
Ensemble des bénéficiaires (%)	24	59	9	4	4	100

Lecture : 67% des bénéficiaires de l'Apa de Gir 1 reçoivent autant d'aide de la part de l'entourage alors que 59% des bénéficiaires, dans l'ensemble, connaissent cette stabilité de l'aide.

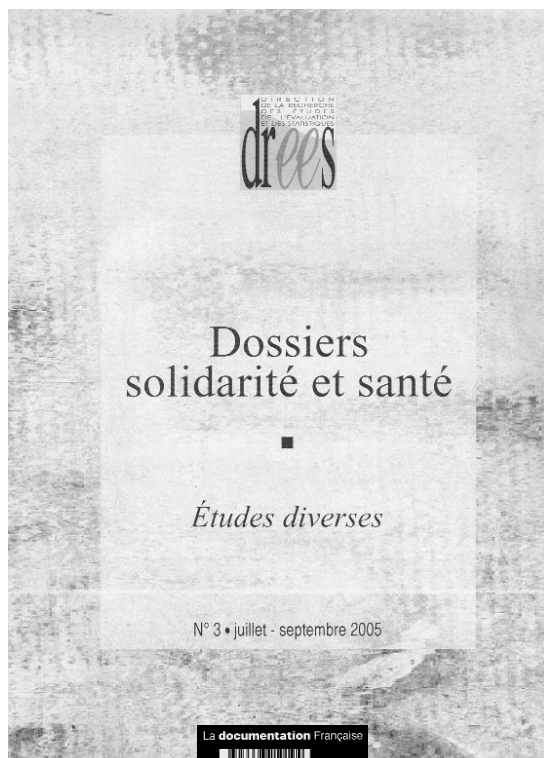
Source : Drees, enquête auprès des bénéficiaires de l'Apa, 2003

Pour en savoir plus ...

- « La prise en charge de la dépendance : qualité et coordination », *Retraite et société*, n°25, 1999.
- BRESSE Sophie, DUTHEIL Nathalie, 2004, « L'évolution sur deux ans de l'aide dispensée aux personnes âgées de 60 ans et plus », *Études et Résultats*, n°346.
- BREUIL-GENIER Pascale, 1998, « Aide aux personnes âgées dépendantes : la famille intervient plus que les professionnels », *Économie et Statistiques*, n°316-317.
- LE BIHAN Blanche, 2006, « Les plans d'aide associés à l'allocation personnalisée d'autonomie : le point de vue des bénéficiaires et de leurs aidants », *Études et résultats*, Drees, N°461, janvier.
- RIVARD Thierry, 2006, « Les services d'aide à domicile dans le contexte de l'allocation personnalisée d'autonomie », *études et résultats*, Drees, N°460, janvier.
- CRENNER Emmanuelle, 1999, « Famille, je vous aide », *Insee Première*, n°631.
- DESEQUELLES Aline, BROUARD Nicolas, 2003, « Le réseau familial des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile ou en institution », *Population*, vol. 58, n° 2, p.201-228
- DUTHEIL Nathalie, 2001, « Les aides et les aidants des personnes âgées », *Études et Résultats*, n°142.
- JOËL Marie-Ève, MARTIN Claude. *Aider les personnes âgées dépendantes : arbitrages économiques et familiaux*. Rennes, ENSP, 1998.
- CLEMENT Serge, LAVOIE Jean-Pierre, 2005, *Prendre soin d'un proche âgé Les enseignements de la France et du Québec*, Ramonville Saint-Agne, ERES
- PENNEC Simone, 2002, « La politique envers les personnes âgées dites dépendantes : providence des femmes et assignation à domicile », *Lien social et politiques*, n°47.
- ROZENKIER Alain, 1999, « L'aide à la dépendance : une affaire de famille », *Gérontologie et Société*, n°89.

DOSSIERS SOLIDARITÉ ET SANTÉ

N° 3 JUILLET - SEPTEMBRE 2005



ÉTUDES DIVERSES

Prix : 11,20 euros (4 numéros par an)

Les Dossiers solidarité et santé
sont diffusés par la Documentation
Française
29, quai Voltaire 75344 - Paris cedex 07

Renseignements,
commande et abonnement annuel au :
01 40 15 70 00

Commande en ligne :
www.ladocfrancaise.gouv.fr

Derniers numéros parus :

- Études diverses
N° 2, avril-juin 2005
- Études sur les dépenses de santé
N° 1, janvier-mars 2005
- Les revenus sociaux en 2003
N° 4, octobre-décembre 2004
- Études diverses
N° 3, juillet-septembre 2004
- Les indicateurs sociaux dans l'Union européenne :
avancement et perspectives
N° 2, avril-juin 2004

au sommaire de ce numéro

L'ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE DEPUIS 1980

Patrick HORUSITZKY

LES TRANSFORMATIONS DU FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE ET LEURS INCIDENCES ÉCONOMIQUES

*Laurent CAUSSAT, Marie HENNION,
Patrick HORUSITZKY et Christian LOISY*

LES ENJEUX D'UNE MESURE DE LA PRODUCTIVITÉ HOSPITALIÈRE DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DE LA TARIFICATION À L'ACTIVITÉ

*Hervé LELEU, Benoit DERVAUX,
avec la collaboration de Frédéric BOUSQUET*

UN PANORAMA DES MINIMA SOCIAUX EN EUROPE

*Patrick HORUSITZKY, Katia JULIENNE
et Michèle LELIÈVRE*